



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC



UNIVERSITÀ DELLA
VALLE D'AOSTA
UNIVERSITÉ DE LA
VALLÉE D'AOSTE

2021

Création d'un jumelage franco-italien



Baptiste Gillet

Université Savoie – Mont-Blanc

3ème Année Licence LEA

25/08/2021

Table des matières

PREAMBULE - REMERCIEMENTS	3
Chapitre 1 – RAPPORT DE STAGE	4
TITRE 1. Contexte et environnement	4
1. La fonction publique en France	4
2. Focus sur la fonction Publique Territoriale	4
TITRE 2. Mission confiée durant le stage	6
1. Le concept de jumelage.....	6
2. L'utilité d'un jumelage.....	6
3. Spécificité du jumelage souhaité entre Longlaville et son homologue italienne.....	7
TITRE 3. Organisation et contenu de mes travaux	8
1. Organisation	8
2. Fil rouge des travaux	8
3. Les différentes phases.....	9
<i>Une association porteuse de projet.....</i>	9
<i>Une commande spécifique influant sur la composition des membres</i>	9
<i>A la découverte de Villa Santa Lucia degli Abruzzi et de Longlaville</i>	10
<i>Une immigration italienne.....</i>	11
<i>Le besoin de financement.....</i>	13
<i>Concrétisation du jumelage.....</i>	14
4. Un point particulier : les échanges scolaires	15
5. Travaux divers.....	16
Chapitre 2 – DEVELOPPEMENT D'UNE PROBLEMATIQUE.....	17
I. INTRODUCTION	17
II. ET SI LES JUMELAGES N'AVAIENT PLUS NI UTILITE NI SENS ?.....	17
1. L'Union européenne.....	17
2. Des crises dangereuses.....	20
3. Le Brexit : une première dans l'Union européenne	21
4. La crise sanitaire COVID-19	23
III. JUMELAGE : L'ECHELLE DU SENS ?	25
1. Brexit et Covid-19	25
2. Emergence de nouvelles thématiques	27
3. Environnement et développement durable.....	28
4. Le volet social	29
IV. CONCLUSION	30

ANNEXES.....	31
SITOGRAFIE.....	35
BIBLIOGRAPHIE.....	38

PREAMBULE - REMERCIEMENTS

J'ai réalisé mon stage de fin de licence à la mairie de Longlaville du 10 mai au 2 juillet 2021.

Je remercie le Maire de Longlaville, Monsieur Hamdi TOUDMA, d'avoir accepté de m'accueillir dans un contexte sanitaire difficile, de m'avoir confié un sujet à traiter revêtant une véritable importance pour la municipalité et d'avoir ainsi permis de mener à bien une année universitaire complexe.

Je remercie également l'adjointe de la ville en charge des jumelages, Madame Régine LESUEUR, pour ses éclairages et son accompagnement.

Je remercie Marie-Louise ANTENUCCI, inlassablement présente lorsque je la sollicite, pour ses éclairages et conseils précieux.

Je remercie enfin toutes les personnes croisées ayant contribué à la réussite de ce stage et en particulier Messieurs PIANINI et AMOROSI qui sont à l'origine du rapprochement entre les deux communes.

Chapitre 1 – RAPPORT DE STAGE

J'ai donc passé mes huit semaines de stage dans une collectivité territoriale à LONGLAVILLE en Meurthe et Moselle (54).

TITRE 1. Contexte et environnement

1. La fonction publique en France

Sur le plan national, la fonction publique regroupe plus de 5.3 millions d'agents (hors contrats aidés), ce qui représente 19.9% de l'emploi total en France.

La fonction publique se divise en 3 catégories :

- Fonction publique d'Etat
- Fonction publique territoriale
- Fonction publique hospitalière

Ces 3 catégories reposent d'une part sur un statut général commun, fixant les droits et les obligations des fonctionnaires : la loi du 13 juillet 1983 (titre I du statut), et d'autre part pour chacune d'entre elles, sur un statut spécifique :

- Fonction publique d'Etat : loi du 11 janvier 1984 (titre II du statut)
- Fonction publique territoriale : loi du 26 janvier 1984 (titre III du statut)
- Fonction publique hospitalière : loi du 9 janvier 1986 (titre IV du statut)

C'est la fonction publique territoriale qui retiendra mon attention dans la suite du développement, catégorie dont dépend les employés communaux en général, et donc ceux de Longlaville en particulier.

2. Focus sur la fonction Publique Territoriale¹

La FPT, créée en 1984, a suivi les lois de décentralisation de 1982/1983.

Elle regroupe l'ensemble des emplois de fonctionnaires et agents publics :

- Des collectivités territoriales : communes, départements, régions
- Des établissements publics locaux : CCAS (centre communal d'action sociale), OPH (office public d'habitat), EPCI (établissement public de coopération intercommunale), SDIS (service départemental d'incendie et de secours), Caisse des Ecoles...

Pour pouvoir accéder à la FPT, il existe des conditions générales indispensables :

- Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions (mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire) ;

¹ Désignée ensuite par le signe FTP dans le document

- Être en position régulière au regard du service national le cas échéant ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction (visite médicale).

1. La notion de service public

Le service public « désigne une activité menée par une personne publique ou sous son contrôle, en vue de satisfaire un besoin d'intérêt général ». (Le Livret du Stagiaire par le CNFPT²)

Les missions de service public sont diverses et variées mais toutes aussi importantes les unes que les autres : créer un restaurant scolaire, organiser l'enlèvement des ordures ménagères sont des missions du service public. Certaines missions sont même obligatoires par nature : l'état civil, le ramassage des ordures ménagères par exemple. Les autres missions ont une existence facultative, notamment en ce qui concerne les domaines de la culture, du sport ou des loisirs. Elles dépendent des choix politiques et des moyens financiers que la collectivité veut bien leur consacrer.

Les services, qui doivent donc répondre à des nécessités d'intérêt général, doivent impérativement respecter 3 principes fondamentaux : l'égalité, la continuité et la mutabilité.

- Le principe d'égalité signifie que tous les administrés d'une même catégorie doivent être traités de façon identique : cela a pour but d'éviter les discriminations entre les usagers ;
- Le principe de continuité veut dire qu'il y a besoin d'un fonctionnement régulier, mais le droit de grève des agents fait que ce principe est parfois soumis à une certaine irrégularité ;
- Le principe de mutabilité indique que l'activité devra faire preuve d'adaptation pour les besoins de la population (les horaires d'ouverture par exemple)

2. L'effectivité du service public

Pour que les missions du service public existent dans les faits et produisent toutes leurs caractéristiques, il faut en organiser les modalités de gestion.

Il existe deux modes de gestion à disposition de la collectivité, cette dernière étant libre de choisir entre les deux, sauf disposition obligatoire stipulée par la loi ou tout autre texte ayant force obligatoire. Ces deux modes de gestion sont donc :

- La gestion directe ou en régie : ici, la collectivité prend en charge l'organisation et le fonctionnement quotidien d'un service public ;
- La gestion indirecte ou déléguée : dans ce cas, la collectivité crée un service public et décide d'en confier la gestion à une autre entité, publique ou privée. La collectivité néanmoins le pouvoir de contrôler la conformité des actions de la part du gestionnaire avec les exigences du service public et de l'intérêt général.

² Centre National de la Fonction Publique Territoriale

TITRE 2. Mission confiée durant le stage

Ma mission principale durant ce stage fut de concevoir un jumelage international entre la ville de LONGLAVILLE, en Lorraine – Région Grand Est – et le village de VILLA SANTA LUCIA DEGLI ABRUZZI dans la province de l'Aquila – Région des Abruzzes – en Italie.

1. Le concept de jumelage

Le concept de jumelage est apparu dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale afin de ressouder une Europe sérieusement endommagée sur le plan matériel et dont les relations entre les pays la composant ont été quasiment détruites à cause des deux conflits mondiaux ayant eu lieu dans la première moitié du XXe siècle.

Les premiers jumelages post-conflits mondiaux ont principalement été des jumelages franco-allemands (et inversement), mais pas seulement. Nous pouvons citer par exemple le jumelage entre Paris et Rome scellé le 30 janvier 1956 ou encore entre Chambéry et Turin en 1957.

Pourtant, les jumelages qui ont eu lieu dans les années 50 ne sont pas les premiers de l'Histoire.

En effet, la ville du Mans et la ville de Paderborn (Allemagne), ou plus exactement les diocèses de ces deux villes, se seraient jumelées en l'an 836 pour des motifs alors religieux en lien avec le catholicisme. Ce jumelage a été ensuite célébré laïquement et officiellement le 3 juin 1967.

Très souvent, quand on pense jumelage, les villes arrivent en premier dans les exemples cités.

Il existe pourtant pléthore de jumelages : à titre d'exemple le jumelage entre des rues (nous pouvons citer le Faubourg Saint-Honoré à Paris qui est jumelé avec la 5^e Avenue à New-York et la Via Condotti à Rome) ; le jumelage entre gares ferroviaires (la Gare de Lyon à Paris est jumelée avec la Gare de Séoul en Corée du Sud) ; le jumelage entre monuments (en mai 2016, pour célébrer l'année franco-russe du tourisme culturel, et pour symboliser les liens entre la France et la Russie, 4 monuments français ont été jumelés avec 4 monuments russes).

Mais finalement : à quoi sert un jumelage ? La suite de mon propos se situera volontairement au niveau des collectivités, au regard de mon lieu de stage et de son objet.

2. L'utilité d'un jumelage

Un jumelage, par sa symbolique, sert à créer ou à renforcer des liens entre deux villes, régions voire pays.

Dans les faits, le jumelage peut revêtir plusieurs facettes : sportive, culturelle, éducative, politique, financière, sociale, touristique... Ces différents domaines sont bien les principaux dans lesquels s'investissent les collectivités procédant au jumelage, même si l'imagination pourrait rendre la liste des sujets beaucoup plus longue.

Depuis les années 80, de plus en plus de jumelages se font entre les pays du « Nord » et les pays du « Sud » avec comme objectif principal l'action humanitaire, le jumelage permettant ainsi de favoriser une forme d'entraide et de bienveillance.

Souvent, les villes jumelées organisent des échanges entre jeunes (écoliers, collégiens, lycéens) qui vont venir alternativement dans chaque ville à la découverte de nouveaux lieux, d'une nouvelle culture, ou alors des échanges plus « professionnels » où ce seront des délégations de quelques élus ou membres du comité de jumelage qui se déplaceront à des fins plus politiques, pour participer à des cérémonies, tisser des liens culturels et amicaux...

On peut aussi noter des partenariats culturels spécifiques entre les villes jumelées : prenons le jumelage entre Paris et Rome ; l'une des modalités les plus connues du jumelage est que tous les résidents romains peuvent accéder à tous les musées parisiens gratuitement et inversement pour les résidents parisiens dans les musées romains.

En ce qui concerne le domaine de l'éducation, le jumelage peut aussi être relié au programme ERASMUS (créé en 1987) qui favorise encore plus les échanges scolaires et surtout universitaires. D'ailleurs, en 2005, la Commission Européenne d'alors a mis en place le programme eTwinning (en relation directe avec l'ERASMUS) dont l'objectif est d'une certaine façon de faire collaborer entre eux les établissements scolaires européens en utilisant les nouvelles technologies de l'information dont Internet comme outil de communication entre elles.

Finalement, au-delà d'être un partenariat entre 2 villes, le jumelage est aussi un excellent vecteur de publicité pour l'Europe en général et l'Union Européenne en particulier, renforçant autant que possible des valeurs telles que la fraternité et la solidarité entre les pays membres.

3. Spécificité du jumelage souhaité entre Longlaville et son homologue italienne

Le jumelage entre Longlaville et Villa Santa Lucia Degli Abruzzi revêt une part très symbolique et spécifique. En effet au cours des différentes vagues migratoires italiennes vers la France, beaucoup d'Abruzzais, afin surtout de fuir la pauvreté pour bon nombre d'entre eux, mais aussi le fascisme pour d'autres, sont venus en France avec l'espoir de trouver un travail et de se construire une vie meilleure. Le Pays-Haut (surnom donné à la région de Longwy) comptait à l'époque bon nombre d'usines sidérurgiques ayant besoin d'une abondante main d'œuvre ; il fut donc une terre d'accueil privilégiée pour une population italienne fuyant la misère en particulier.

Durant l'été 2020, Monsieur Adelio AMOROSI (dont les parents sont originaires de Villa Santa Lucia Degli Abruzzi), accompagné de Monsieur Franco PIANINI (lui aussi d'origine italienne) ont décidé de se lancer un défi fou en partant de Longlaville pour rejoindre Villa Santa Lucia en course à pied. Cette aventure humaine aura duré 40 jours : 37 jours de marche + 3 journées de repos pour un total de 1400 kilomètres parcourus avec une moyenne de 37 kilomètres par jour.

C'est aussi à la suite de cet exploit humain chargé d'histoire et d'émotion que les deux villes ont décidé d'entamer des travaux menant à leur jumelage. La pandémie de COVID-19 a toutefois retardé ces travaux que j'ai contribué à faire avancer durant mon stage.

TITRE 3. Organisation et contenu de mes travaux

1. Organisation

Durant ces 8 semaines, j'ai travaillé en totale autonomie, avec un reporting régulier au maire et à l'adjointe déléguée, afin de confirmer et/ou d'ajuster mes avancées sur le dossier.

A l'entame du stage, Monsieur Hamdi TOUDMA, Maire de Longlaville, m'a donné les consignes à suivre ainsi que ses attendus à l'issue des 8 semaines.

Chaque soir, je lui faisais retour via messagerie de mes recherches et travaux, qu'il prenait soin de commenter par retour de mail. Nous avons également un temps d'échange hebdomadaire où l'on se voyait afin de synthétiser et ajuster les directives à suivre, apporter les modifications utiles aux documents que j'avais rédigés, et mettre à jour de nouvelles pistes de recherche non évoquées au départ, mais que mon travail avait suscité. Son aide fut également précieuse du fait de sa connaissance des archives municipales, me faisant en cela gagner un temps précieux.

2. Fil rouge des travaux

Pour donner réalité à ce jumelage, je devais partir d'une feuille blanche, avec comme principaux objectifs : la création d'un comité de jumelage ; la création d'une structure porteuse du projet de type associative – notamment les statuts et la composition des membres ; les pistes de recherche de subventions européennes afin de financer le projet ; l'organisation du premier contact entre les deux villes, l'organisation du premier voyage des membres de l'association vers l'Italie avec la construction d'un préprogramme pour la venue future des représentants italiens à Longlaville (visite des Emaux de Longwy, vitraux Majorelle des anciens Grands Bureaux de l'Usine, Remparts de Longwy construits par Vauban, le Fort de Fermont ; installations municipales ; équipements intercommunaux...)

Les premières journées de stage furent surtout des journées d'intenses recherches afin de me saisir de tous les tenants et aboutissants et ensuite de cadrer les limites d'un tel projet pour lequel j'étais novice : par exemple qu'est-ce qu'un comité de jumelage ? Comment le créer ? Qui suggérer comme membres ?

Les recherches furent aussi juridiques sur la création d'une association loi 1901, mais aussi administratives sur les modalités d'obtention de subventions européennes.

J'ai également procédé à des recherches plus historiques et géographiques sur le village de Villa Santa Lucia degli Abruzzi, la province de l'Aquila et la région des Abruzzes.

Toutes ces recherches devaient aboutir à regrouper l'ensemble des informations utiles, et formalités à accomplir pour la mise en œuvre du jumelage entre les deux villes.

Au-delà du jumelage pressenti et présenté ci-dessus, l'enjeu de mes travaux résidait aussi dans une méthodologie globale et réutilisable, de réalisation d'un jumelage en vue d'autres projets similaires avec d'autres villes dont la municipalité avait déjà l'idée.

3. Les différentes phases

Une association porteuse de projet

La mise en œuvre d'un jumelage est facilitée par l'existence d'une association spécifique, qui portera le projet. Si elle n'existe pas, il faut donc d'abord la créer, de type loi 1901. Celle-ci sera par la suite un membre actif du comité de pilotage, et se chargera globalement de faire vivre le jumelage de façon active : organisation des échanges, rédaction des programmes d'activités ; accueil des délégations ; logistique des rencontres etc...

En outre, l'association sera destinataire d'une subvention municipale dont elle devra assurer la gestion conformément aux attentes de la ville sur les effets attendus du jumelage.

Une commande spécifique influant sur la composition des membres

Le maire souhaitant que l'association perdure pour porter d'autres jumelages (avec le Maroc et le Portugal), il fallait proposer des membres, des bénévoles ayant la capacité à s'investir durablement et au-delà d'un intérêt spécifique au premier jumelage franco-italien.

A l'invitation de celui-ci, je me suis donc penché sur une organisation associative plus dense, notamment en définissant des profils ou des compétences attendues indispensables (en langue ; en gestion ; en disponibilité etc...) sans pour autant négliger les personnes souhaitant adhérer mais sans forcément assurer les fonctions essentielles.

J'ai donc développé l'idée d'une participation obligatoire de plusieurs élus du fait de leur domaine de compétence au sein de la municipalité, cette participation devant être inscrite dans les statuts constitutifs afin que cela soit durable et juridiquement cadré.

Je préconise ainsi un premier bloc composé des adjoints et/ou représentants des commissions municipales dans les domaines de compétence suivants : la jeunesse et les sports, la culture, la petite enfance, l'enseignement, la promotion de la Ville et bien évidemment le jumelage. Ce socle serait ainsi inscrit de façon immuable, tant que les statuts le prévoiraient, et assurerait une transversalité pour tous les jumelages, indépendamment du pays concerné.

Je propose en complément 3 autres blocs que l'on pourrait appeler « commissions internes » de l'association, plus malléables, composés de citoyens volontaires et adhérents, voulant participer de manière active au développement de la Ville. Ces commissions s'occuperont chacune d'un jumelage en particulier, d'où l'idée d'en avoir trois qui pourront travailler simultanément si elles le souhaitent, à un rythme spécifique en fonction de l'ordre de priorisation : une commission « Italie », une « Maroc » et enfin une « Portugal ». Le bloc des élus quant à lui, serait d'office dans les travaux de chacune des commissions.

La temporalité des travaux de l'association pourrait aussi être étalée sur plusieurs années, en fonction du rythme souhaité par la ville dans la réalisation des jumelages : sur 3 ans, cela laisse un an pour l'Italie, considérée comme prioritaire, 2 ans pour le Maroc et 3 ans pour le Portugal.

Le reste des statuts ne posait guère de problème dans la mesure où il est possible de prendre des statuts type d'une association Loi 1901 pour la partie fonctionnement associatif classique.

Cela étant posé et validé, je me suis concentré sur le jumelage prioritaire avec l'Italie, notamment pour mieux connaître les deux parties prenantes du jumelage.

A la découverte de Villa Santa Lucia degli Abruzzi et de Longlaville

Il s'agit d'un village du centre de l'Italie, région des Abruzzes, province de L'Aquila – laquelle connut en 2009 un effroyable tremblement de terre –.

Selon l'ISTAT³, au 1^{er} janvier 2021, le village comptait 94 habitants permanents. Alors qu'en 1901, le village comptait 2194 habitants, la population ne cessa de diminuer, elle était de 1251 habitants en 1951 (soit une baisse d'environ 43% en 50 ans), puis 894 habitants en 1969 et en 1991 de 305. Pourtant, le fait que le village ait connu un si important exode en 100 ans n'est toujours pas expliqué. Plus récemment, comme l'ensemble de la Région, le village a été très sévèrement touché par le tremblement de terre d'août 2009. Aujourd'hui, le village est encore partiellement détruit avec toujours des bâtiments en ruines. Messieurs AMOROSI et PIANINI ont d'ailleurs fondé une association (Hommages aux Origines) ayant pour but de récolter des fonds. Grâce à la mobilisation, ils ont récolté plus de 6000 Euros de dons de particuliers et d'entreprises, qui furent remis à la municipalité de Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, afin d'aider les sinistrés et de montrer la solidarité venue de France, de ce Pays-Haut terre d'immigration italienne.

Longlaville, quant à elle, est une « petite ville » qui se trouve au Nord du département de la Meurthe et Moselle dans la région Grand Est ; elle compte environ 2500 habitants. Sa particularité principale réside dans sa position géographique : à moins d'un kilomètre des frontières belge et luxembourgeoise ; cela fait donc de Longlaville un tripoint. On appelle communément ce territoire « Les 3 Frontières ».

Longlaville a connu son apogée économique au cours du XXe siècle grâce aux nombreuses usines sidérurgiques de la région, et pour certaines installées sur le territoire communal.

Cela en faisait donc une ville très attractive notamment sur le plan du travail. La ville a atteint son maximum de population en 1931 avec plus de 4000 habitants ; en 1954 avec encore 3800 habitants, la ville entama une lente mais inexorable perte d'habitants. Une certaine stabilisation s'est opérée au cours des 15 à 20 dernières années autour de 2500 puis 2400 habitants. La baisse sous la barre des 2500 habitants a d'ailleurs conduit la ville à voir son nombre d'élus au conseil municipal passer de 23 à 19 en 2001.

En cause, la fermeture des usines sidérurgiques à l'aube des années 1980, véritable catastrophe économique ayant mis à mal de façon durable l'emploi dans le bassin de Longwy.

Depuis près de 40 ans, le bassin de vie dans lequel s'inscrit Longlaville a terriblement souffert économiquement : malgré les aides et subventions débloquées pour la redynamisation économique du territoire, l'attraction n'est pas remontée, les entreprises ne sont pas ou trop peu venues.

Seule la proximité avec le Luxembourg – où le travail demeure présent avec un besoin fort de travailleurs frontaliers venant de France – sauve le Pays-Haut sur le plan démographique. Certes, de nombreuses personnes quittent la région à la sortie de leurs études (d'où la démographie baissière généralisée), mais l'emploi frontalier au Luxembourg a permis de fixer une partie de la population la plus jeune, y compris du fait du niveau des revenus et de la fiscalité locale, l'ensemble très avantageux.

³ Institut National de Statistiques Italien

Pour preuve le prix de l'immobilier paradoxalement élevé pour un territoire dépourvu d'une économie solide, du simple fait du niveau des salaires et de la fiscalité au Luxembourg dont bénéficient tous ceux que l'on appelle les « travailleurs frontaliers ».

Peu nombreux sont donc ceux qui choisissent de venir s'installer dans la région spontanément, sauf à être mutés ou ayant projet de rejoindre la cohorte des travailleurs qui passent chaque jour la frontière vers le pays voisin.

Au cours des années d'or des usines sidérurgiques, Longlaville ayant des installations importantes sur son territoire communal, elle a bénéficié de ressources financières colossales au regard de sa population. Ces ressources permirent à la ville de s'équiper d'installations souvent réservées à des collectivités de bien plus grande importance. Pour 2500 à 3000 habitants, Longlaville possédait un chalet de montagne pour ses classes de neige, des installations pour ses classes de mer et un chalet en milieu rural vosgien pour ses classes vertes (maternelle). Piscine, salle multisport, terrain de football, salle polyvalente, salle de spectacle de 800 places, scène extérieure en milieu naturel, maternelle, école primaire, collège, caserne de pompiers...

A cette époque, on comptait parmi les ouvriers une proportion particulièrement importante d'immigrés venus dans la région trouver du travail (comme dans le Nord-Pas-De-Calais ou la région de Saint-Etienne, terres de mines et de sidérurgie).

Les origines étaient diverses : on pouvait trouver des immigrés polonais, portugais, maghrébins, et en grande proportion des italiens pour les raisons déjà évoquées en lien avec la misère et le fascisme dans la première partie du 20^{ème} siècle.

Mais pour mieux connaître et comprendre l'immigration italienne vers la France et en particulier vers la Lorraine, je propose la présentation qui suit.

Une immigration italienne

Rappelons tout d'abord quelques événements symboliques comme éléments de repère :

- **1861** : proclamation du royaume d'Italie (Turin). De 1861 à 1961, plus de 29 millions d'Italiens ont quitté la péninsule pour aller s'installer dans d'autres pays d'Europe, mais aussi d'Amérique, plus marginalement en Asie, en Afrique et en Océanie.
-
- **2009** : à Rome, le président de la République Giorgio NAPOLITANO inaugure le MEI⁴;
- **2011** = pour les 150 ans de l'unité italienne, plusieurs lieux consacrés à l'histoire de l'émigration italienne sont inaugurés : par exemple à Lucca (Toscane), la *Fondazione Paolo Cresci per la Storia dell'Emigrazione Italiana*.

Des historiens (nes) et écrivains italiens et français évoquent « *La Grande Emigrazione* » - expression qui définit les différentes vagues migratoires italiennes vers l'étranger, de 1861 à nos jours : parmi eux, Ercole SORI, Pierre MILZA, Edmondo DE AMICIS, Gian Antonio STELLA..

⁴ Museo Nazionale dell'emigrazione italiana

Et les Abruzzes ?

Cette région du centre de l'Italie est surtout connue pour ses montagnes (*Corno Grande, Gran Sasso*), sa capitale *L'Aquila* malheureusement connue pour le tremblement de terre déjà évoqué du 6 avril 2009 (308 morts, 1 179 blessés), son parc national du *Gran Sasso* créé en 1922 (premier parc européen, aujourd'hui 110 000 hectares). En majorité, cette région chargée d'histoire est surtout agricole : élevage (porcin, ovin, bovin), agritourisme, richesses médiévales autour des châteaux, des villages typiques (spécialité = la porchetta⁵).

Les 29 millions d'Italiens qui émigrent entre 1861 et 1961 partent de toutes les régions d'Italie, mais avec des destinations différentes :

1861-1915 :

Une majorité de Piémontais, de Lombards, de Vénètes émigrent vers des pays d'Europe (Allemagne, France). Dans la même période, les régions méridionales (Abruzzes, Campanie, Sicile surtout) se dirigent vers des pays d'Amérique du Nord (Etats-Unis ; Canada) et d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Uruguay, Venezuela). Pour les Abruzzes, on notera quelques parcours de familles devenues célèbres comme celles de Dean MARTIN, de son vrai nom Dino CROCETTI, célèbre crooner-acteur américain des années 1950-70.

1919 – 1945

Les Etats-Unis mettent en place des *Quota Acts* c'est à dire une limitation de l'entrée des Italiens sur le territoire. De fait, ce sont les pays d'Europe qui accueillent les Italiens candidats à l'émigration : France, Luxembourg, Grande-Bretagne. Ce sont surtout des Romagnols, des Toscans, des Marchegiani qui arrivent en nombre.

Après 1945 :

Une grande majorité de méridionaux partent vers des pays d'Europe (France, Belgique, Allemagne ...). En Belgique, deux exemples de célébrités descendantes de familles des Abruzzes ; la chanteuse Sandra KIM (province de Chieti), l'homme politique Elio DI RUPO.

Nous pouvons revoir certaines images célèbres de la gare de Milan, dont un espace est réservé à l'accueil des populations du sud de la péninsule italienne (Siciliens, Sardes, Napolitains, Abruzzais ...). L'image associée à ces émigrants est plutôt connotée négativement comme en témoigne le film « Rocco et ses frères⁶ ».

Les Abruzzes en France et ... en Lorraine :

Combien d'Abruzzais ont émigré, vers quels pays ?

Aujourd'hui, cette région compte 1,3 million d'habitants. C'est l'une des régions d'Italie les moins densément peuplées. Terre de montagnes, elle est aussi dans le passé une terre de pauvreté, ce qui explique les forts taux migratoires de centaines de villages. Ainsi, entre 1861 et 1915, près de 600 000 Abruzzais partent à l'étranger, 85% d'entre eux se dirigent vers les pays d'Amérique (Etats-Unis, Argentine, Brésil). Néanmoins, plus de 200 000 reviennent au pays. Entre 1919 et 1945, ils sont 157 000 à quitter la région, vers des pays d'Europe, surtout vers la France. Ils s'installent à Paris, en Lorraine.

⁵ Spécialité de cochon grillé à la broche

⁶ 1960 ; Luchino VISCONTI

Après 1945, ils sont plus de 464 000 à tenter l'aventure vers l'étranger : Amérique (Canada), France (Lorraine). Des associations voient le jour : exemple de la *Lega Corfinese*⁷ (à Knutange en Moselle).

Le besoin de financement

Le lancement du jumelage nécessite de trouver des financements, en particulier des subventions, potentiellement du Département, de la Région ou même de l'Europe elle-même.

Les dossiers franco-français, même s'ils nécessitent un formalisme et le respect de délais, sont tout de même relativement simples.

Au niveau européen en revanche, c'est bien plus complexe.

Je me suis donc renseigné sur les aides fournies par l'Europe, et combien la Ville pourrait demander comme subvention annuelle. J'ai pu trouver des exemples de villes françaises comme Vanves, une commune qui se trouve dans les Hauts-de-Seine en Ile-de-France, jumelée avec 3 autres villes, qui touche environ 30.000€ par an.

Cependant, les subventions dépendent beaucoup de l'ambition du jumelage et des projets qui y sont rattachés.

Dans le cas du jumelage Longlaville – Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, l'ambition de départ demeure modeste et consiste avant tout à réussir à créer la relation entre les deux communes. La taille de ces dernières pourrait d'ailleurs bien être un sérieux frein à des projets d'envergure entrant dans le périmètre de financement européen : c'est un jumelage entre une ville de 2500 habitants et un petit village de 100 habitants donc il sera compliqué d'obtenir de substantielles subventions.

Le montant de la demande sera défini lorsque la commission « Italie » aura commencé ses travaux et défini ses objectifs.

J'ai aussi cherché comment et à qui adresser la demande de subvention européenne. Ce faisant, j'ai découvert que l'Europe mettait en place des programmes d'aides qui durent chacun 6 ans. Et comme les Incoterms⁸ en import-export, tous les 6 ans, les programmes doivent être renégociés par les pays membres : le principal problème abordé est le niveau de budget attribué aux différents programmes. Dans le programme précédent, qui allait de 2014 à 2020 et qui s'appelait « L'Europe pour les citoyens », le budget alloué aux projets de jumelage était de 185 millions d'Euros. Pour le nouveau programme qui démarre donc en 2021 et qui se terminera en 2027, le programme s'appellera « Droits et Valeurs » et disposera d'un budget de plus de 1,5 milliard d'Euros. Ce nouveau programme regroupe des anciens dispositifs européens liés aux droits des citoyens. Il comporte les 4 volets suivants :

- **Valeurs de l'Union** : c'est un volet qui s'occupera de la protection et du renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit au niveau local, régional, national et transnational ;
- **Egalité, droits et égalité des sexes** : ce volet sert à promouvoir l'égalité et combattre les inégalités fondées sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle ;
- **Engagement et participation des citoyens** : volet qui a pour but d'encourager l'engagement des citoyens et leur participation active à la vie démocratique de l'Union (ce volet équivaut à l'ancien programme « L'Europe pour les citoyens ») ;

⁷ « Ligue de Corfinio », ville de la province de l'Aquila, capitale de la confédération italique ; où est apparu pour la 1^{ère} fois le mot ITALIA frappé sur des pièces de monnaie

⁸ Droits et devoirs des acheteurs et vendeurs participant à des échanges internationaux et nationaux

- **Daphné** : ce programme a été créé pour lutter contre la violence faites aux femmes, aux enfants et aux personnes vulnérables.

Le volet qui nous intéresse en priorité est le volet « Engagement et participation des citoyens » dans lequel se trouve notamment les activités liées au jumelage. Le budget spécifique sera d'ailleurs quasiment doublé puisqu'il passe donc de 185 millions à 366 millions d'Euros.

Cependant, un problème est vite apparu : au moment où j'effectuais mes recherches – mai/juin 2021 – l'accord global sur ces financements européens n'avait pas encore été signé par tous les pays membres car des négociations étaient toujours en cours entre eux. Le programme « Droits et Valeurs » avec son volet dédié au jumelage n'était donc pas encore ouvert et la Ville ne pouvait donc pas encore déposer de dossier ni prétendre à une quelconque aide européenne en la matière.

Concrétisation du jumelage

Afin de rendre un jumelage officiel, il est nécessaire que des délégations représentant les Villes se rencontrent dans une des deux Villes. J'ai donc imaginé plusieurs scénarii en cas de venue d'une délégation italienne à Longlaville, ou en cas d'un déplacement d'une délégation longlavilloise jusque Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, scénarii que j'ai proposés au « comité de jumelage » précurseur de la future commission associative « Italie », comme base de travail à leurs futures décisions en la matière.

Scenario 1 : rencontre à Longlaville, France

L'objectif principale de cette 1^{ère} rencontre officielle pourrait être la découverte de la ville et de sa région alentour. Longlaville étant frontalière du Luxembourg et de la Belgique, la dimension européenne serait renforcée.

J'ai donc pensé en particulier à des visites de lieux, monuments et villes proches telles que Longwy Verdun et Metz en région Grand Est ; Luxembourg Ville et Echternach au Luxembourg ; Arlon et Bouillon en Belgique ; Trèves et Sarrebrück en Allemagne. Ces villes se trouvent toutes à une heure au plus de Longlaville, et ont toutes des attraits historiques et culturels entrant dans le cadre d'échanges de jumelage.

Parmi les autres classiques activités, il y aurait aussi la possibilité d'organiser un tournoi de football au stade municipal, un spectacle et/ou des expositions dans le complexe culturel « Jean Ferrat » de Longlaville qui peut accueillir jusque 700 personnes debout, complexe réalisé dans la grange d'un ancien château aujourd'hui détruit et qui se trouve au cœur du parc municipal, véritable poumon vert de la ville. La gastronomie pourrait aussi avoir sa place avec la découverte des spécialités lorraines et vins locaux...

L'hébergement pourrait se faire classiquement à l'hôtel, mais j'ai proposé aussi d'envisager de loger chez l'habitant, pour créer et renforcer le lien entre les personnes. Mon idée est aussi de rechercher de la simplicité et de l'authenticité dans les échanges.

Scenario 2 : rencontre à Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, Italia

Dans cette configuration, la partie incombant à la partie française est différente.

Le programme est établi par la partie italienne, et une partie de la délégation qui partira dépendra de ce qui est proposé afin d'être en phase.

Mais dans tous les cas, il faut décider de la délégation de base qui partira assurément en Italie.

Compte tenu de la petitesse du village, il est inutile d'envoyer une délégation trop abondante. Il faut une représentation raisonnable que j'ai pensée de la façon suivante : 4 ou 5 personnes qui seraient le Maire, l'Adjointe au jumelage, le Président de l'Association porteuse du jumelage et un représentant de la commission « Italie » et le cas échéant une autre personne parlant italien pouvant traduire les conversations.

La logistique n'est pas à négliger. La durée du trajet par la route entre Longlaville et Villa Santa Lucia Degli Abruzzi est d'environ 12h30. Pour un aussi long trajet, il faut voir s'il est préférable de louer un minibus avec ou sans chauffeur (besoin donc d'un devis) ou bien de partir en avion, ou encore d'utiliser ses propres moyens de transport. Dans tous les cas, il faudra donc prendre en considération le budget que représente un tel déplacement, avec éventuellement un trajet étalé sur 2 jours.

J'ai donc fait part de l'ensemble de ces idées au maire de Longlaville, ayant fait le choix de décliner l'invitation à participer à la future commission « Italie ». En effet, compte tenu de mes projets personnels, ma présence et mon investissement n'auraient pas pu être à la hauteur des nécessités pour mener le projet dans la durée. En revanche, j'ai pu préciser qu'il me serait agréable de connaître les suites concrètes données au projet.

4. Un point particulier : les échanges scolaires

Comme nous l'avons vu, l'Italie occupe une part importante dans l'histoire récente de Longlaville et de sa région. Si bien qu'au collège de Longlaville, il n'y a que 3 langues enseignées en LV1 et/ou LV2 selon le choix initial : anglais, allemand et italien. Il est remarquable qu'on ne propose pas l'espagnol alors que c'est la 2^e langue la plus enseignée en France en 2012 avec 42.8%⁹ d'élèves de collège et lycée qui pratiquent. A titre de comparaison, l'italien arrive en 4^{ème} position avec seulement 4.3% d'élèves étudiant la langue, loin derrière l'allemand avec 15.4%.

Le lycée Alfred Mézières de Longwy, principal lycée de la région, propose pour les lycéens ayant choisi italien en LV2, de s'inscrire en Esabac¹⁰, enseignement plus poussé de l'italien qu'une LV2 classique, où les élèves vont étudier, analyser des textes d'auteurs comme Dante, Boccace, Verga, ou encore Ungaretti et où l'épreuve du baccalauréat sera soit l'étude d'un corpus de textes soit une dissertation, suivie quelques jours plus tard d'un oral sur un autre corpus de textes que l'élève aura tiré au sort : c'est une épreuve qui ressemble beaucoup aux épreuves de français ou de philosophie d'un bac général « traditionnel ». L'italien passe donc LV1 au moment du bac, et l'anglais par exemple LV2.

En Esabac, en plus, les cours d'histoire-géographie sont en italien. Ils remplacent entièrement les cours « classiques » enseignés aux autres élèves. Ces cours d'histoire-géographie suivent plus ou moins le programme normal mais en abordant évidemment plus les versants français et italien, ainsi que les relations entre les pays. L'épreuve du baccalauréat est ici assez différente des épreuves françaises, car les élèves peuvent choisir soit une dissertation, soit un corpus de documents et une petite dissertation, autant en histoire qu'en géographie. L'épreuve d'histoire dure 5h, ce qui en fait l'épreuve la plus

⁹ Source Journal « le Parisien » pour l'ensemble des pourcentages fournis

¹⁰ Double délivrance du baccalauréat français et de l'esame di Stato italien, permettant d'accéder aux études supérieures dans les 2 pays.

longue du baccalauréat. En plus de tout ça, le collège de Longlaville et le lycée de Longwy proposent des classes européennes d'italien pour les élèves ne voulant pas faire Esabac mais pour autant désireux d'apprendre l'italien d'une autre façon.

Ayant fait italien au collège puis italien Euro, et au lycée Esabac, j'ai eu l'idée de proposer de faire un partenariat entre les classes d'italien du collège Léodile Béra¹¹ de Longlaville et du lycée Alfred Mézières de Longwy : les élèves pourraient participer au jumelage avec par exemple une pièce de théâtre, une exposition, des travaux de recherche et de documentation dans les échanges entre les 2 villes. Il pourrait aussi s'agir d'organiser à intervalles réguliers des visioconférences par petits groupes afin de permettre aux jeunes de se rencontrer et de communiquer via Zoom ou Microsoft Teams.

5. Travaux divers

Outre toutes mes activités liées au jumelage, j'ai également rendu service, à la demande du maire, en participant à quelques travaux administratifs : je me suis, par exemple, occupé de la revue de presse de la Ville. J'ai ainsi repris en lecture une trentaine d'exemplaires du journal local, Le Républicain Lorrain, recenser tous les articles concernant Longlaville, que ce soient des articles d'information générale, des portraits, des avis de mariages ou de décès ; je les ai découpés en y apposant la date de parution, puis scannés dans l'ordre de parution pour qu'ils soient numériquement rangés et archivés. Le but de la revue de presse pour la Mairie est d'avoir toujours une trace de tout ce qui se dit sur les journaux à propos de la Ville, la Mairie, les habitants etc... Avant de m'en occuper j'ignorais que la Mairie faisait une revue presse. Il m'a été précisé que c'était une tradition permettant de conserver la mémoire de la vie de la commune ; j'ai d'ailleurs pu me rendre compte ensuite à quel point cela pouvait être utile en trouvant dans ces archives quelques bribes de jumelages précédents datant de plusieurs dizaines d'années.

Dans les jours précédents les élections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin, j'ai aussi aidé la Mairie à l'organisation des élections. J'ai ainsi repéré toutes les nouvelles personnes inscrites sur les listes électorales (jeunes majeurs, nouveaux arrivants), les ai listées, puis insérées dans l'envoi automatique de leur carte électorale à temps pour les élections.

Je me suis aussi attaché à préparer les listes électorales en vue de l'émargement le jour des élections. Ces quelques activités liées aux élections m'ont fait voir de l'intérieur comment cela se préparait pour une partie des opérations électorales.

¹¹ Rebaptisé ainsi récemment ; l'ancien nom était « collège des 3 frontières »

Chapitre 2 – DEVELOPPEMENT D’UNE PROBLEMATIQUE

L’Union Européenne ressemble à un bateau pris en plein tempête : elle tangue dangereusement.

La question centrale ne serait pas « quand la tempête va-t-elle s’arrêter ? » mais plutôt « quand le bateau va-t-il couler ? »

Dans une Union Européenne plus que jamais en difficulté politiquement et socialement, les jumelages à l’échelle d’une ville ont-ils encore un sens ?

I. INTRODUCTION

En février 2017, le site belge Entre les Lignes titrait : « Le paquebot Europe tangue dangereusement ». On pouvait y lire : « *A la veille de son soixantième anniversaire, le paquebot de l’Union européenne tangue, fonce vers un iceberg social. L’équipage est désuni entre un cap d’extrême droite et un autre qui doit encore être défini ; Vers un Titanic social ?* »¹²

Afin de tenter de répondre à la question du sens actuel des jumelages en Europe, l’histoire de l’Union européenne et de ses crises nous donnera la face sombre et pessimiste, tandis que des motifs d’espoir apparaîtront dans l’actualité plus récente.

II. ET SI LES JUMELAGES N’AVAIENT PLUS NI UTILITE NI SENS ?

1. L’Union européenne

Comme nous l’avons déjà évoqué dans la première partie, les jumelages occupent une part importante dans les relations entre pays de l’Union Européenne, mais aussi de l’Europe dans sa globalité.

Pour rappel, un jumelage, c’est la création et le développement de liens entre deux villes de pays différents (ou d’un même pays mais nous resterons au niveau de pays différents). Ces liens peuvent être politiques, économiques, sportifs, culturels...

Selon le Conseil des Communes et Régions d’Europe, on compterait environ 40.000 villes et collectivités locales européennes jumelées entre elles, soit plus ou moins 20.000 jumelages, selon qu’une ville soit engagée ou pas dans plusieurs d’entre eux.

Les deux pays les plus représentés ne sont autres que l’Allemagne et la France avec respectivement 6092 villes/collectivités concernées en Allemagne et 5593 en France ; ce qui représente 11685 villes et donc plus de 25% des villes jumelées¹³.

¹² ZOOMS CURIEUX par Gabrielle Lefèvre, le 3 février 2017

¹³ Source Conseil des Régions et Communes d’Europe

Il est à noter au passage que ces deux pays font partie des six états fondateurs¹⁴ de la Communauté Economique Européenne¹⁵ avec le Luxembourg, l'Italie, les Pays Bas et la Belgique créée le 25 mars 1957 grâce au Traité de Rome.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les pays d'Europe de l'Ouest, en particulier la France et l'Allemagne, vont chercher à se réconcilier et à se mettre à l'abri d'un potentiel nouveau conflit.

En plus de l'objectif de paix durable est très vite apparu le besoin de se réunir sur le plan économique. En effet, tous les pays européens sont sortis affaiblis, appauvris car particulièrement détruits par la Guerre.

Bien que l'aide américaine, par le biais du plan Marshall, ait beaucoup aidé les pays européens, ce n'était pas encore suffisant, et par ailleurs maintenait l'Europe sous la coupe américaine.

Afin de peser dans la compétition économique internationale, les pays européens n'ont d'autre solution que de s'allier. Les « 6 » vont donc s'investir dans une organisation supranationale, structure administrative ayant autorité sur les pays signataires, dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus. Cette organisation naît sous l'appellation de Communauté Economique Européenne en 1957¹⁶.

La CEE connaîtra quelques crises, notamment celle du financement de la PAC¹⁷ au cours de laquelle le Président de la République¹⁸ avait signifié son désaccord par la politique de la chaise vide entre 1965 et 1966.

Dans l'ensemble le bilan de la CEE sera toutefois très bon : en 1967, la CECA¹⁹ et l'Euratom²⁰ créées précédemment ont fusionné grâce à un nouveau traité dit « de fusion » signé en 1965. Ce traité fait qu'il y a désormais quatre institutions européennes communes. En fusionnant les structures exécutives de la CECA et Euratom dans celles de la CEE, le but était de créer deux grandes institutions uniques, partageant le même budget et siégeant toutes les deux à Bruxelles.

La CEE connut 6 adhésions entre 1973 et 1986 : le Danemark, l'Irlande et le Royaume Uni (jusqu'en 2020²¹) en 1973, la Grèce en 1981, et le duo Espagne Portugal en 1986.

La Communauté Economique Européenne perdurera jusqu'au 1^{er} novembre 1993 dans son appellation. En effet, c'est désormais l'Union Européenne (l'UE) qui prend en main le marché commun. L'UE a été créée grâce au traité de Maastricht, signé le 7 février 1992. De son côté, la CEE deviendra la CE (Communauté Européenne) et sera l'un des trois piliers de l'UE :

- Le pilier communautaire (CE, CECA, Euratom)
- La politique étrangère et de sécurité commune
- La coopération policière et judiciaire en matière pénale

¹⁴ On parle à l'époque de l'Allemagne de l'Ouest, le pays ayant été scindé en 2 au sortir de la seconde guerre mondiale en 1945

¹⁵ Ou CEE en abrégé, devenue l'Union européenne par la suite

¹⁶ Traité de Rome

¹⁷ Politique Agricole Commune

¹⁸ Général de Gaulle élu au suffrage universel en 1958

¹⁹ Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

²⁰ Communauté Européenne de l'Energie Atomique

²¹ La sortie de la Grande Bretagne de l'Europe est abordée ultérieurement

Plus récemment, l'UE a continué de s'élargir de plus en plus, augmentant sa puissance économique. Ce renforcement est rendu plus aisé par l'éclatement de l'Europe Centrale et de l'Est, et la fin de certaines régimes politiques de dictature.

Ainsi :

- En 1995, elle accueille trois nouveaux membres (Autriche, Finlande, Suède),
- En 2004, pas moins de 10 pays rejoignent l'UE (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque),
- En 2007, ce sont la Bulgarie et la Roumanie qui intègrent l'UE,
- Et enfin, en 2013, c'est la Croatie le dernier pays à l'heure actuelle à avoir rejoint l'UE.

Cela porte donc, en 2013, le nombre d'Etats-membres de l'UE à 28, puis en 2020 à 27 compte tenu du retrait du Royaume-Uni devenu effectif.

Aujourd'hui, l'UE représente le 3^e PIB²² mondial selon le FMI²³, avec la somme de 15 milliards de dollars, soit un PIB par habitant d'environ 34 800 dollars. Cela en fait la 2^e puissance économique mondiale en concurrence avec la Chine, mais derrière les Etats-Unis²⁴.

Au 1^{er} janvier 2021, l'Union Européenne comptait environ 447 millions d'habitants. Là aussi, elle se retrouve 3^e au classement du nombre d'habitants, cette fois très loin derrière la Chine et l'Inde (avec respectivement 1.44 milliard pour la Chine et 1.393 milliard pour l'Inde) mais aisément devant les Etats-Unis qui comptent 333 millions d'habitants.

Enfin, en termes de superficie, l'UE pointe au 7^e rang mondial.

Enfin, le territoire supranational compte parmi ses originalités celle d'avoir 24 langues officielles pour 27 pays membres.

Toutes ces statistiques montrent l'énorme potentiel d'influence et de puissance de l'Union Européenne dans le monde, à tous points de vue. Lorsqu'en 1957 le traité de Rome fut signé par les six pays fondateurs, le but était, selon son préambule « *d'établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens* ».

Un autre objectif était donc d'avoir une paix durable entre les pays européens, objectif plutôt atteint après le 2^{ème} conflit mondial, malgré quelques conflits locaux sévères comme celui de l'ex-Yougoslavie, la crise russo-ukrainienne et le conflit nord-irlandais entre autres.

A cet égard, en 2012, l'Union Européenne obtient le prix Nobel de la Paix pour l'ensemble de ses actions en faveur de « la paix et la réconciliation, la démocratie et les droits de l'Homme en Europe ».

Mais malgré ce prix Nobel en 2012, l'UE connaît bon nombre de crises plutôt d'ordre économique et monétaire, qui l'ont mise en péril, et dont elle se relève avec difficulté.

²² Produit Intérieur Brut

²³ Fonds Monétaire International

²⁴ Données 2020/2021 du FMI.

2. Des crises dangereuses

Vers la fin des années 2000, les Etats-Unis sont touchés par une crise exceptionnelle dite des subprimes²⁵ qui a fini par s'exporter en Europe du fait de la mondialisation de l'économie et des finances.

Cette crise financière devient donc économique et mondiale à l'automne 2008. Le système bancaire vacille et la plupart des pays industrialisés entre dans une très sévère récession à la suite du krach boursier de l'automne.

Dans l'Union européenne, c'est la crise de la dette publique grecque qui s'aggrave brutalement et menace d'atteindre d'autres pays de l'Union Européenne. On parle alors de la fragilité des pays du sud comme l'Espagne, le Portugal ou l'Italie, mais plus au nord, l'Irlande connaît de grosses difficultés également, plusieurs années durant.

L'intervention conjuguée de la BCE²⁶ et des banques centrales nationales sauvera le système bancaire européen – et sa monnaie unique –, certains pays dont la Grèce payant un lourd tribut social, économique et financier pour réussir à se désendetter et à se maintenir dans l'Union européenne.

Dans les années 2010, d'importants flux migratoires arrivent en Europe en provenance de pays en guerre rongés par l'instabilité politique. Les migrants arrivent principalement par la Méditerranée ou les Balkans dans des proportions devenues exponentielles en très peu de temps. Les révolutions au Maghreb pendant le Printemps Arabe, la guerre civile en Syrie, les instabilités politiques en Afrique et Asie du Sud-Est, les guerres...

En 2015, on a dénombré plus d'un million de migrants arrivant en Europe et dans l'espace Schengen²⁷. Cette vague migratoire fut doublé d'un drame humain absolu généré par les milliers de noyade en pleine mer du fait des nombreux naufrages de bateaux vétustes et surchargés auxquels aucune aide n'a pu être apportée à temps.

L'OIM²⁸ (l'Organisation Internationale pour les Migrations) a dénombré plus de 17 000 morts et disparus entre en le 1^{er} janvier 2014 et le 30 juillet 2018.

Cette crise a déclenché de nombreuses tensions entre les pays, notamment avec l'Italie qui était et demeure en première ligne pour le débarquement et le sauvetage des migrants ; la majorité d'entre eux arrive sur l'île de Lampedusa. Inversement, des tensions naissent avec la Hongrie qui refuse d'en recevoir.

Ces crises ont provoqué de l'exaspération dans les populations et ont débouché sur des glissements politiques lors des élections, dans le sens d'un repli qualifié de nationaliste, dont on retrouve le sens dans la citation introductive²⁹

Malgré tout, les crises citées au-dessus n'ont eu que peu d'impact sur les jumelages contrairement à ce que l'on aurait pu croire. En effet, le jumelage demeure une initiative plus locale, à l'échelle d'une ville, y compris des grandes, plutôt en retrait des choix politiques d'Etat. Le repli national opéré par un gouvernement ne reflète une pensée qui serait présente partout localement. Le système

²⁵ Que l'on pourrait aussi appeler crise de l'endettement. Voir également le film The Big Short de Adam Mc Kay

²⁶ Banque Centrale Européenne

²⁷ Zone géographique européenne créée par le traité de Schengen pour la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux

²⁸ Organisation Internationale des Migrations

²⁹ Site internet Entre les lignes ; voir introduction

démocratique préserve l'existence d'une opposition sur le territoire national et donc l'existence d'actions partenariales de type jumelage avec d'autres collectivités partageant les mêmes valeurs dans d'autres pays européens.

La crise financière a malgré tout contrarié certains jumelages du fait de la raréfaction des fonds et de certaines subventions, municipales, départementales et régionales.

En revanche, par rapport aux deux crises que nous allons voir, l'impact des précédentes crises sur le jumelage est plus que minime.

3. Le Brexit³⁰ : une première dans l'Union européenne

Avant d'être un Traité de sortie de l'Union européenne, le Brexit est une crise politique singulière de l'histoire de l'UE.

Le 23 juin 2016, le gouvernement britannique mené par son 1^{er} ministre David Cameron, organise un référendum portant sur la question suivante : « *Should the United Kingdom remain a member of the European Union or leave the European Union ?*³¹ »

A cette question, 51.89% des votants ont répondu « le Royaume Uni doit quitter l'UE ». Le résultat de ce référendum fut un véritable choc, bien au-delà de l'Europe, pour le monde entier. En effet, c'est la 1^{ère} fois qu'un pays membre de l'UE décide de se retirer, l'un des plus importants, qui plus est pays fondateur. Le Royaume-Uni, membre influent, puissant économiquement et politiquement, détenteur de l'arme nucléaire, se retire. La première conséquence fut la démission du Premier Ministre David Cameron qui avait appelé alors au maintien du Royaume-Uni dans l'Union Européenne.

Le 29 mars 2017, Theresa May, nommée 1^{er} Ministre en remplacement de David Cameron, invoque l'article 50³² du traité sur l'Union Européenne relatif à la possibilité de quitter l'UE. Ce faisant, Theresa May confirma qu'elle avait été nommée pour appliquer la décision prise par le peuple britannique et qu'elle ne la remettrait pas en cause.

Le 8 décembre 2017, un premier accord préliminaire est conclu entre l'UE et le Royaume-Uni : ce premier accord règle les questions des frontières irlandaises, des droits des citoyens européens et l'aspect financier. Puis, le 18 mars 2018, un second accord UE – Royaume Uni est signé pour mettre en place une période de transition jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Conseil européen du 25 novembre 2018 approuve alors l'accord de retrait du Royaume-Uni. En revanche, de l'autre côté de la Manche, l'accord de retrait est rejeté par trois fois par le Parlement britannique. Après plusieurs reports de l'Union Européenne, la date de sortie du Royaume-Uni de l'UE est finalement actée au 31 janvier 2020 à 00h, heure de Bruxelles.

Cet évènement extraordinaire impliquera de nombreuses conséquences intérieures et extérieures. Certaines ne sont peut-être pas encore connues car, il faudra du temps pour pouvoir les ressentir et en mesurer les effets.

³⁰ Abréviation de British Exit désignant la sortie du Royaume Uni de l'Union européenne

³¹ Le Royaume Uni doit-il rester membre de l'Union européenne ou quitter l'Union européenne ?

³² Cet article avait fait débat mais fut finalement maintenu dans le Traité de Lisbonne en 2009

Nous voyons néanmoins de nombreux mouvements anti-UE naître dans certains pays avec comme slogan de sortir de l'UE et de la zone euro³³. Ces mouvements sont présents en France³⁴, en Italie, aux Pays-Bas...

Les conséquences du Brexit sur les jumelages sont d'abord administratifs. Hors de l'Union européenne, le Royaume Uni n'est plus aussi facilement accessible. Les formalités nouvelles sont importantes – passeport ; visa – et fastidieuses. Pour de petites collectivités, dont les employés sont peu nombreux, et probablement moins aguerris à ce formalisme, le risque de renoncer est grand. En pratique les formalités douanières sont plus importantes, les délais rallongés etc...Il n'y a certes pas de règle, mais des usages, assurément. Les projets de jumelage se feront plus naturellement en direction de pays facilement accessibles. L'entretien des liens mis en place, leur pérennité, sera facilitée.

Pour des villes ou des villages en proie à des difficultés financières, les partenariats seront sans doute les premières actions à être déprogrammées par souci d'économie. La ville de Longlaville qui m'a accueilli en stage a par exemple été placée sous tutelle des services de l'Etat à l'été 2020 et ce pendant 3 ans, du fait de finances particulièrement dégradées. Son action sociale et culturelle doit donc être financièrement contenue pour pouvoir être poursuivie.

Le Brexit influe aussi sur la motivation des personnes. Constituer des délégations n'est pas simple, maintenir des liens ne l'est pas plus, mais créer des liens est encore autrement difficile quand les simples formalités de voyage sont complexifiées.

Combien de jumelages non aboutis iront jusqu'à leur effectivité ? Combien de jumelages existants finiront par être rompus, ou pour le moins seront mis en sommeil ?

Certes à l'échelle des Etats les jumelages n'ont ni importance ni influence dans le Brexit et ses conséquences. On parle beaucoup plus des intérêts économiques, politiques, militaires. Les conséquences sur la pêche et les frontières maritimes par exemple sont beaucoup plus graves et chargées d'enjeu.

Je me risquerai à une comparaison : en cette période pandémie, les statistiques nous montrent qu'il y a très peu de décès de personnes jeunes, ce qui est totalement rassurant et donc négligeable à l'échelle de la population générale. Mais pris unitairement, les quelques décès de personnes jeunes sont autant de drames individuels bouleversants.

Ainsi donc, ces jumelages qui ne se feront pas ou disparaîtront n'impacteront en rien les Etats. En revanche, au niveau de chaque ville, de chaque village, c'est un effort important de lien et d'échange qui prend fin et enlève potentiellement à la population un accès à une culture différente, à la découverte d'un autre pays, à la découverte de semblables et de leur mode vie. Localement, l'importance est autrement plus grande, et j'aurais tendance à penser que l'importance est inversement proportionnelle à la taille de la collectivité touchée, car potentiellement et en proportion de la population, cela touche plus de monde

L'autre conséquence sur un plan tout aussi individuel concerne les étudiants. Le programme ERASMUS³⁵ disparaît, le royaume Uni ayant décidé de s'en retirer.

³³ Zone de circulation de la monnaie unique européenne

³⁴ Certains hommes politiques français favorables à la sortie de l'UE essaient d'imposer le terme Frexit en miroir à l'expression britannique Brexit

³⁵ Programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les grandes écoles européennes, mais aussi d'autres établissements d'enseignement à travers le monde

On peut aussi noter que les prix de certains produits vont augmenter du fait de nouvelles règles douanières à venir.

Les jumelages ne seront donc pas un argument, mais un dommage collatéral au Brexit, et peut-être à d'autres crises politiques nationales.

4. La crise sanitaire COVID-19

Si le Brexit est certainement la plus grande crise politique interne à l'Union Européenne, la crise sanitaire due au Covid-19 découvert fin 2019 en Chine, a bouleversé et continue de bouleverser les relations internationales au niveau mondiale, y compris dans le périmètre de l'Europe et de l'Union européenne, malgré ses traités, ses accords de libre échange et de libre circulation.

Au 1^{er} août 2021, sur plus de 4 millions de morts du Covid, plus de 745 000 étaient européens.

Au 9 août 2021, les 5 pays européens les plus touchés sont le Royaume-Uni, l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Espagne. Cette crise entraîne des conséquences très importantes et généralisées. Entre mars et mai 2020, tous les pays se sont mis à l'arrêt et ont quasiment bouclé leurs frontières, vivant au rythme des restrictions strictes d'activité et de déplacements, confinés.

La santé, le système hospitalier, l'activité économique, l'emploi, l'éducation... Tous les domaines sont touchés sans exception par cette pandémie.

L'Union Européenne a été très secouée et très contestée pendant cette crise. Les mouvements anti-européens ont continué de s'étendre, la défiance de certain(e)s s'est intensifiée. Certains gouvernements ont eu la tentation d'agir en solo, abandonnant la solidarité européenne portée par les institutions de l'UE.

Le plan de relance européen de plus de 750 milliards d'euros a pris beaucoup de temps à être voté, et des pays comme l'Italie, très touchée lors de la première vague en mars 2020 a eu du mal à obtenir son droit de tirage, notamment du fait de certains pays appelés les « 4 frugaux³⁶ » qui ne voulaient pas participer au paiement des dettes pour les autres. En effet, ce plan de relance marque un tournant dans l'ère de l'Union européenne, car il s'agit d'une dette mutualisée à laquelle tout le monde contribue, indépendamment des fonds perçus. Aujourd'hui l'Italie est le pays de l'UE qui a le plus bénéficié de ce plan de relance en touchant 191.5 milliards d'euros sur les 750 milliards.

Lorsque le vaccin contre le COVID-19 s'est fait réalité, l'UE a réussi à négocier pour l'ensemble de ses membres, préservant peu ou prou sa cohésion et son unité. Pour autant, des voix discordantes se sont élevées dénonçant de mauvaises négociations et prônant le chacun pour soi. Certains ont finalement passé des contrats avec des laboratoires non agréés par l'UE en marge des contrats collectifs. Les retards de livraison du début de campagne vaccinale ont accentué le sentiment de mauvaise négociation.

Malgré tout, les choses se sont régulées et aujourd'hui, environ 60% de la population européenne a reçu au moins une dose de vaccin. Pour la France, on se trouve à 65%, donc légèrement au-dessus, malgré un démarrage très chaotique sur le territoire national. Les disparités entre pays européens sont toutefois très importantes. En Bulgarie, c'est seulement 16% de la population, en Roumanie, on atteint

³⁶ Pays-Bas, Autriche, suède, Danemark : ainsi appelés car considérés comme peu dépensiers et ne voulant pas participer au remboursement de la dette des plus dépensiers

difficilement les 25% de la population alors qu'à Malte, c'est près de 93% de la population qui a reçu au moins une dose.

Dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou le Danemark, ce sont 3 habitants sur 4 qui ont reçu une dose minimum (annexe 1).

Les doses ayant été équitablement réparties et livrées entre les pays de l'UE, les écarts relèvent plutôt de la qualité de communication et d'organisation des campagnes de vaccinations, très diverses selon les pays. Certains pays sont aussi traversés par des courants de scepticisme très forts à l'encontre du vaccin.

On peut malgré tout remarquer que même lorsqu'il est question de santé, de pandémie mondiale, l'UE ne garantit pas une égalité de traitement sur son territoire, peu importe la raison.

En ce qui concerne les jumelages, le Covid-19 a aussi fait d'importants dégâts : en effet, le virus a empêché les villes jumelées d'échanger depuis 18 mois, et continue encore aujourd'hui d'empêcher les échanges. En cause, les lourds contrôles mis en place aux frontières de nombreux pays (pass sanitaire et/ou test anticovid négatif), des quarantaines imposées de 7 à 14 jours en général à charge des voyageurs, ou alors, dans les cas les plus extrêmes, les frontières fermées pour tous voyageurs sauf pour motifs impérieux (professionnel, scolaire, familial...). Les compagnies aériennes furent clouées au sol de nombreuses semaines et le trafic aérien, devrait mettre, selon les experts entre 2 et 3 ans pour se rétablir à son niveau de 2019, voire 5 ans pour les plus pessimistes.

Cela oblige donc les villes à garder contact uniquement par visioconférences, des appels téléphoniques, ce qui rend le jumelage plus compliqué à entretenir.

Les budgets communaux ont été mis à contribution localement pour couvrir les dépenses liées au COVID-19. Certaines villes ont dû baisser le budget annuel alloué aux opérations de jumelage, quand ce n'est pas supprimer complètement la ligne financière. Nul ne sait quand ces financements pourront être rétablis.

Les projets de jumelage ont donc subi les dégâts liés au virus.

A titre d'exemple le jumelage sur lequel j'ai travaillé durant mon stage entre Longlaville et Villa Santa Lucia Degli Abruzzi ne devrait pas se concrétiser trop rapidement. Lors de ce stage, je me suis occupé de l'administratif et de l'organisation de ce jumelage particulièrement attendu par les deux villes, mais en raison des restrictions sanitaires et des budgets respectifs, le jumelage ne se fera pas concrètement avant 2022 au moins.

Ces retards peuvent aussi se télescoper avec d'éventuelles élections qui remettront peut-être en cause des projets du fait d'une vision politique différente. L'expression de dommage collatéral lié à la pandémie semble appropriée.

En résumé, l'Europe et le monde traversent l'une des plus grandes crises non militaires de son histoire. Cette pandémie entraîne des conséquences économiques et sociales à peine imaginables il y a encore peu de temps pour tout un chacun.

Au mieux les jumelages ont pris et prendront encore du retard ; au pire ils s'éteindront du fait du temps qui passe et qui distend les relations alors même que celles-ci sont le ciment de tels projets.

L'importance des jumelages dans la gestion de la crise par l'UE demeure insignifiante.

Nous avons donc vu que depuis quelques années, l'Union Européenne globalement une institution en difficulté. La sortie de l'UE du Royaume-Uni a fait prendre conscience à des partis politiques et des gouvernements qu'il était donc possible d'en sortir malgré son lot de conséquences.

Quant à la crise Covid-19, elle aura ravivé les volontés de repli sur soi malgré quelques réussites relatives comme la vaccination et le plan de relance. On peut avoir le sentiment que certaines voix européennes se sont tues au regard de l'importance de la crise sanitaire et de ses retombées. La sortie de crise sera à observer de près : les langues nationales se délieront-elles ? Des bras de fer s'engageront-ils entre états membres ?

Dans ces circonstances, les jumelages n'ont que peu voire pas d'importance. Ils n'ont et ne font pas partie des sujets prioritaires lorsqu'on parle de crise politique, sanitaire et économique. Pourtant, les jumelages occupent une place importante dans l'UE. Alors, comment peuvent-ils malgré tout, continuer à avoir du sens pour l'Union Européenne ?

III. JUMELAGE : L'ECHELLE DU SENS ?

Nous avons vu dans les parties précédentes qu'en effet, les jumelages ne sont pas la priorité de l'Union Européenne lorsqu'elle doit gérer des crises. Ils ne sont ni un outil que l'on active, ni un projet ouvertement protégé.

De plus, localement pour bon nombre de personnes, les jumelages ont surtout une valeur symbolique et n'apportent rien à leur ville.

Pourtant, les jumelages pourraient se charger de sens. Certes ils ne pourront jamais régler les crises nationales et internationales, mais localement ils peuvent aider.

Nous allons voir comment des projets de jumelage ont du sens dans un contexte social, économique et environnemental dégradé, en quoi ils représentent une voie pertinente – parmi tant d'autres – d'amélioration de la société.

1. Brexit et Covid-19

Les décideurs en charge des crises ne gèrent pas le niveau auquel se situent les projets de jumelage.

Nous sommes bien dans un contexte local, la plupart du temps au niveau de la commune. Il en existe par exemple 36 000 en France. Les conséquences de ces décisions sont donc elles-mêmes locales et par conséquent invisibles du niveau national de gestion de crise.

La force de résistance des jumelages va se trouver dans les valeurs qu'ils véhiculent habituellement : le partage, la solidarité, la fraternité, l'échange, peut-être même l'entraide, le partage d'expérience, l'humanisme. Les valeurs sont simples mais fortes et sont aussi porteuses de l'idée de mieux vivre ensemble. En ces temps difficiles sur le plan social, économique, environnemental et sanitaire, ce sont des repères manifestement essentiels.

Malgré le Brexit, on a pu entendre des comités de jumelage franco-britanniques s'engager à maintenir leurs relations et leurs activités communes malgré les nouvelles contraintes inhérentes à la situation créée par le Brexit.

Dans un sens, le Brexit a peut-être renforcé certains liens confraternels. Les bénéfices réciproques de projets de jumelage doivent être plus forts que les inconvénients administratifs.

La jeunesse est souvent fortement actrice et bénéficiaire de ces relations. La crise sanitaire a fait la démonstration du terrible impact négatif sur la santé des jeunes. A leur niveau, les opérations de jumelage peuvent aider les jeunes en termes de projet, de relation et de vie sociale. Tout ne repose pas sur cela, mais si chacun prend sa part, alors l'addition de toutes les actions fera un tout efficace³⁷.

L'histoire s'écrivant un peu chaque jour, il n'est pas interdit de penser qu'un jour, au regard des relations tissées localement, le royaume Uni ne fasse pas le chemin inverse en regagnant l'UE. Après tout, la majorité du « non à l'UE » bien que claire, n'était pas confortable. La souveraineté du peuple pourrait bien s'exprimer dans un autre sens avec le renouvellement des générations.

Il ne faut cependant pas s'illusionner car ces processus sont de très longue haleine et l'échéance est à minima à moyen pour ne pas dire à long terme.

Cependant, la crise Covid-19 a servi de renforçateur – nous nous contenterons de voir les renforçateurs positifs, sachant que la crise a aussi exacerbé les comportements négatifs.

En l'absence de possibilité de voyager et de se réunir, la solidarité s'est exercée et continue de s'exercer à travers les dons de matériel, de vêtements, d'objets devenus essentiels pour certains, d'entraide mutuelle diverse.

Ainsi, alors que certains s'en sortent un peu mieux, ils peuvent venir en aide à d'autres.

C'est par exemple le cas de la ville de Nice. Alors que la Kabylie et l'Afrique du Nord subissaient de plein fouet une nouvelle vague de Covid-19 – en cause le variant Delta – les hôpitaux surchargés manquaient cruellement de matériel de protection pour leurs soignants et de matériel de soin et de réanimation pour les patients (lit de réanimation, et surtout pénurie d'oxygène). La ville de Nice, région PACA³⁸, jumelée depuis 2012 avec la ville portuaire de Sousse en Tunisie (270 000 habitants) décide le 28 juillet dernier d'entériner la proposition de son Maire, Christian Estrosi, et d'offrir 65 000 masques à l'hôpital public de Sousse en solidarité.

De la même manière, pour citer un exemple spécifique à l'Union Européenne, nous pouvons parler de la ville de Villecresnes (Val-De-Marne) qui fin mars 2020, pendant le premier confinement et donc le début de la pandémie, a reçu un soutien et des masques de la part de la ville allemande de Weissenhorn (Bavière) et de son maire le Docteur Fendt, à un moment où en France, nous devons faire face à une pénurie de masques pour la population générale mais aussi et surtout pour les soignants de première ligne.

Si l'on imagine ces deux exemples reproduits à de multiples reprises dans le cadre de relations de jumelage, on projette assez facilement le bénéfice global à en tirer.

L'imagination doit pouvoir faire le reste. Une ville riche se lie avec une ville plus pauvre par exemple, et crée des partenariats jusque-là inimaginables : de nombreux domaines pourraient être couverts par

³⁷ Voir la théorie du colibri de Pierre Rabhi

³⁸ Provence Alpes Côte d'Azur

diverses initiatives comme les dons, les partages de connaissance, les échanges de bonnes pratiques, les transferts de compétence.

Ce genre d'action ne doit pas rester isolé et mérite au contraire d'être multiplié. Les villes jumelées qui le peuvent, doivent faire preuve de solidarité comme l'a fait Nice avec Sousse et comme Weissenhorn avec Villecresnes.

L'ambition doit demeurer modeste mais concrétisée. Les grandes villes ont un pouvoir d'action décuplé par rapports aux petites, mais si chacun prend sa part, on pourrait sans doute réfléchir le collectif bien mieux et y donner sens pour que l'individu s'y retrouve. Je parle bien ici d'individu, et bannis l'individualisme.

Les pays riches, au niveau de l'Etat, doivent désormais faire preuve d'une solidarité d'Etat envers les pays pauvres. C'est la condition indispensable pour mettre fin à cette pandémie mondiale.

Les exemples de jumelages actifs et solidaires sont plutôt nombreux et par là-même encourageants.

2. Emergence de nouvelles thématiques

Comme nous l'avons déjà répété maintes fois, la solidarité est un élément fondamental dans un jumelage dont la forme peut être multiple et les sujets couverts nombreux.

Le cas du jumelage sur lequel j'ai travaillé pendant mon stage trouve sa genèse dans la volonté de deux hommes très décidés. Messieurs Amorosi et Pianini ont d'abord décidé de rejoindre à pied le village de Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, soit un parcours de 1400 kilomètres.

L'initiative s'appelait « Hommage Aux Origines » et ils ont créé une association du même nom pour porter officiellement l'objet de leur projet.

Dans cette aventure, il y avait deux objectifs : le premier, symbolique pour Monsieur Amorosi qui voulait retourner sur les terres où ses parents ont grandi et qu'ils ont quitté pour rejoindre Longlaville dans les années 40 ; le second, solidaire qui était de récolter des fonds entièrement reversés au village afin d'aider à la reconstruction de celui-ci, détruit après le tremblement de terre de L'Aquila le 9 avril 2009. Les Abruzzes étant une des régions italiennes les plus pauvres, la reconstruction coûtant énormément d'argent, l'Etat n'ayant pas forcément été à la hauteur de la tragédie, le temps s'est écoulé inlassablement sans moyens pour avancer. Grâce à des dons de particuliers et d'entreprises, l'association a récolté pas moins de 6000€ versés à Villa Santa Lucia Degli Abruzzi. L'association a fait sa part...

L'idée de jumeler ces deux villes vient donc de cette initiative. De ce qui a déjà été avancé et discuté en travaux préparatoires, le volet solidarité sera essentiel dans ce jumelage. En effet, la municipalité de Longlaville s'emploiera sous diverses formes pour aider le village de Villa Santa Lucia Degli Abruzzi dans toutes ses dimensions, notamment sociale, culturelle et éducative.

3. Environnement et développement durable

Le monde actuel semble enfin se préoccuper de lui-même et de son avenir. L'écologie et le développement durable sont des thèmes devenus prégnants alors que le climat se dégrade, que les famines se multiplient et que la biodiversité est en danger.

Ces thèmes seront assurément au cœur de la prochaine élection présidentielle en 2022, même si dans l'absolu, ils ne sont pas nouveaux. En 2002, le Président Chirac alertait le monde dans un discours devenu célèbre³⁹ ; Force est de constater que près de 20 ans plus tard, peu de choses ont bougé, si ce n'est que la situation s'est dégradée à grande vitesse. La publication récente du dernier rapport du GIEC, plus qu'alarmant sur la situation écologique de la planète, avec notamment des événements irréversibles pour le futur comme la montée des eaux est édifiant à bien des titres.

L'environnement est devenu un thème important de récents jumelages.

Nous pouvons recenser des projets écologiques en 2006 comme en témoigne la conférence entre les villes jumelées de Jurmala (Estonie), Anadia (Portugal), Cabourg (France), Eskilstuna and Gävle (Suède), Palanga (Lituanie), Pärnu (Estonie) and Terracina (Italie), villes qui sont toutes quasiment situées en bord de mer, et qui se sont toutes rencontrées à Jurmala pour discuter et débattre de la façon dont chacune gère et protège son littoral. S'en était suivi une visite d'un parc naturel puis d'une plage estonienne.

La même année, en 2006, un jumelage franco-belge entre les villes de Duras et Sint-Truiden a, comme chaque année, organisé un échange scolaire et pour ce voyage-là, les enfants français ayant fait le déplacement chez leurs camarades belges, ont découvert ce qu'était le développement durable, ils ont discuté entre eux de l'environnement, du commerce équitable, l'agriculture biologique etc... Ces jeunes ont même pu débattre avec des députés européens qui avaient accepté de faire le déplacement. Ils ont également visité de nombreux lieux comme des exploitations agricoles biologiques par exemple. Ils ont même enquêté sur le développement durable puis ont créé un jeu basé sur leur enquête. Dans le rapport final de cet échange, il est dit que les jeunes belges et français ont été très investis tout au long de leur voyage en Belgique et très largement sensibilisés.

On pourrait aussi parler d'un autre jumelage entre les villes de Prešov (Slovaquie) et Remscheid (Allemagne) qui en 2006, là-aussi, ont créé un séjour de deux semaines au cours duquel un(e) jeune allemand(e) et un(e) jeune slovaque plantèrent des arbres dans « l'allée des villes jumelées » inaugurée pour l'occasion.

La jeunesse, actrice majeure des jumelages depuis toujours, fait bon ménage avec l'écologie. Depuis la fin des années 90' et le début des années 2000 le thème est largement et fréquemment abordé, débattu, discuté.

A travers les exemples fournis, il est évident que les opérations de jumelage peuvent contribuer à leur échelle, pour la part qu'elles peuvent prendre, à la préservation de la planète. Le rapport d'août 2021 du GIEC sur la situation de la planète est alarmiste – un retour à meilleure fortune n'est plus envisageable – mais il existe une sérieuse chance pour l'être humain de stopper la dégradation et d'envisager des jours meilleurs. Cela passera par la jeunesse, par de multiples initiatives, sous réserve que les dirigeants prennent à bras le corps les besoins d'action pour le long terme au lieu de rester sur une vision court terme que l'on pourrait presque qualifier d'électorale. Il en va de même pour les

³⁹ « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs » ; Jacques Chirac, discours devant l'assemblée plénière du IVème sommet de la terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg, Afrique du sud

entreprises, quant au niveau de leurs profits, basés sur le court terme ou lieu d'envisager une durabilité intelligente de long terme avec des visées plus écologistes et sociales que financières.

La jeunesse a très vite été dans les échanges, par le biais des écoles, et/ou des clubs sportifs notamment Elle est souvent le centre des manifestations : rencontres sportives, sensibilisation à un sujet précis en rapport avec la région, échange scolaire...

D'ailleurs, il n'y a pas que les villes qui peuvent être jumelées : les écoles le peuvent aussi. Par exemple, le lycée Alfred Mézières à Longwy (et plus précisément la section Esabac du lycée) est jumelé avec des lycées en Sicile et Lombardie, avec lesquels chaque année des échanges sont organisés soit en Sicile, soit en Lombardie.

Pour les étudiants, on dispose d'autres exemples comme la ville d'Heidelberg, en Allemagne, qui est jumelée avec Montpellier depuis 1961, et propose aux étudiants boursiers de venir passer une année universitaire sur place.

Parmi les partenariats, on peut aussi citer celui des universités qui permettent d'un point de vue études de s'enrichir de doubles diplômes, mais aussi de partager des morceaux de vie et de s'enrichir par la découverte de la vie locale et culturelle. Je ne pourrais manquer de citer l'Université de Savoie – Mont-Blanc partenaire de l'Université d'Aosta en Italie.

4. Le volet social

Le dernier aspect que je souhaite aborder est celui du social dans le cadre des jumelages.

En effet, aujourd'hui le volet social est un élément essentiel de notre quotidien.

Les jumelages s'exportent de plus en plus en dehors de l'Europe alors qu'au début de la dissémination de ceux-ci, l'Europe était la principale concernée. Découvrir de nouvelles cultures, de nouvelles habitudes de vie, des activités nouvelles un ordre social différent est un acte d'ouverture au monde très fort.

Nous avons vu plus haut avec Messieurs Amorosi et Pianini que les jumelages pouvaient naître de mouvements migratoires afin de renouer avec les origines, comprendre le fondement des choses, retrouver les raisons d'un parcours de vie. Découvrir le passé et pouvoir l'expliquer n'est ni nostalgique ni rétrograde. C'est tout simplement cheminer et mieux comprendre son présent pour essayer de construire un avenir meilleur, non pas au sens de la technologie et de la consommation, mais au sens du mieux vivre ensemble et plus longtemps. L'immigration, par bien des aspects fut une richesse pour les territoires hôtes. La mixité des populations est une richesse à entretenir et à protéger.

La solidarité enfin, n'est jamais très loin de l'humanitaire. Certains jumelages ont cette vocation, principale ou pas, ancrée dans leurs pratiques.

Les jumelages ont donc une utilité, peu importe finalement le domaine dans lequel ils s'expriment.

L'idée n'est pas de standardiser mais de se rendre utile au sens large du terme, quelles que soient les nationalités concernées, quelle que soit la taille de la collectivité.

Aujourd'hui, le jumelage n'est plus le cliché du « c'est juste pour la symbolique ». L'Union européenne a en quelque sorte sacralisé cela dans son programme pluriannuel Droit et Valeurs qui va de 2021 à 2027. La hausse substantielle du budget européen alloué au jumelage est la preuve de l'intérêt porté à ces projets.

IV. CONCLUSION

La réponse à notre problématique semble être double.

D'abord les jumelages ne seront sans doute jamais, ou tout du moins dans un délai raisonnable, un élément de poids dans les grandes décisions internationales. Ce n'est pas le bon échelon de décision.

C'est cependant assurément au niveau local que les jumelages jouent un rôle, quasiment moteur. Le jumelage est un outil, un moyen de rapprocher les personnes et non une finalité ludique. Bien dirigé, bien utilisé, il permet la dissémination des bonnes idées et des bonnes pratiques dans un contexte de solidarité, de bienveillance et d'engagement de préservation du bien commun.

L'outil est adaptable, révisable en fonction des moyens humains, financiers et de temps mobilisable à investir. Mais il fonctionne à chaque fois qu'on le sollicite. Il porte des fruits à la hauteur de ses moyens.

Les effets ne se mesurent pas en volume mais en valeur relative. Plus l'engagement tendra vers 100%, plus les effets auront du sens. Nous avons pu faire le constat que bon nombre d'expérimentations ont vu le jour grâce aux jumelages : environnement, santé, social...

Les projets de jumelage ont un sens, à leur échelle, localement. Le maillage local finira par faire apparaître une toile territoriale d'envergure et convergente. Et peut-être au fil du temps, les décideurs n'auront-ils d'autre choix que de se pencher sur ce qui a été proposé et validé par « les gens ».

ANNEXES

1 – Proposition de lettre à destination du maire de la commune italienne

2 – Exemple de serment de jumelage

Annexe 1 – Proposition de courrier à destination du maire italien (avec la traduction) -

Signor Sindaco,

Vi scriviamo questa mail per ufficialmente chiedere a Lei e alla Sua città di Villa Santa Lucia Degli Abruzzi, una richiesta di gemellaggio tra le nostre due città.

Abbiamo già potuto vedere come potenti sono i legami quando il Signor Adelio Amorosi ha fatto il suo percorso a piedi tra Longlaville e Villa Santa Lucia per rendere omaggio alle sue origini, accompagnato dal Signor Franco Pianini.

Pensiamo che questo gemellaggio sarebbe una bellissima opportunità per le 2 città di svilupparsi nel futuro sia sul piano economico che sportivo, culturale o ancora storico.

Come Lei lo sa, la nostra regione è stata nel passato una terra di accoglienza per gli italiani e inoltre, gli Abruzzesi. E anche per questo motivo che vogliamo fare un gemellaggio: per rinnovare i legami storici tra i nostri paesi.

Abbiamo anche già incominciato a preparare una delegazione di ... persone che verrebbe quindi in Italia per il primo incontro ufficiale tra di noi, quando la situazione sanitaria lo permetterà.

Aspettiamo et speriamo una risposta positiva alla nostra domanda, Signor Sindaco.

Distinti saluti

Traduction FR :

Monsieur le Maire,

Nous vous écrivons ce mail pour officiellement demander à vous et votre commune de Villa Santa Lucia Degli Abruzzi un jumelage entre nos 2 villes.

Nous avons déjà pu voir la puissance de nos liens quand Monsieur Adelio Amorosi a effectué sa course à pied entre Longlaville et Villa Santa Lucia pour rendre hommage à ses origines, accompagné par Monsieur Franco Pianini.

Nous pensons que ce jumelage serait une très belle opportunité pour nos 2 villes de se développer dans le futur tant sur le plan économique que sportif, culturel ou encore historique.

Comme vous le savez, notre région fut dans le passé, une terre d'accueil pour les immigrés italiens et parmi eux, les Abruzzais ; et c'est aussi pour ce motif que nous voulons faire ce jumelage : renouer avec les liens historiques entre nos deux régions.

Nous avons déjà commencé à préparer une délégation de ... personnes qui pourrait venir en Italie pour notre première rencontre officielle, lorsque la situation sanitaire le permettra.

Nous attendons et espérons une réponse positive de votre part, Monsieur le Maire

Cordialement

Le serment de jumelage

Nous, (nom) et (nom), maires de
..... (pays) et de (pays)

Librement désignés par le suffrage de nos concitoyens, Certains de répondre aux aspirations profondes et aux besoins réels de nos populations, Sachant que nos civilisations et nos peuples ont trouvé leur berceau dans nos anciennes "communes" et que l'esprit de liberté s'est d'abord inscrit dans les franchises qu'elles surent conquérir et, plus tard, dans les autonomies locales qu'elles surent forger, Considérant que l'œuvre de l'histoire doit se poursuivre dans un monde ouvert, mais que ce monde ne sera vraiment harmonieux que dans la mesure où les hommes vivront libres dans des cités libres, Affirmant notre attachement au respect des droits inviolables et inaliénables de la personne humaine, Reconnaissant que l'interdépendance croissante de nos sociétés nécessite dans le monde un ordre démocratique international, socle d'une paix durable reposant sur des ensembles tels que l'Union européenne, Convaincus que les liens qui unissent les communes de notre continent s'inscrivent dans une démarche pertinente pour donner corps à la citoyenneté européenne et pour promouvoir ainsi une Europe à visage humain.

EN CE JOUR, NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Dans le respect des relations établies entre nos deux pays et en accord avec le principe de subsidiarité, De maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences et de mettre en œuvre toute action conjointe susceptible de nous enrichir mutuellement dans tous les domaines relevant de notre compétence, D'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle et une coopération efficace, le sentiment vivant de la fraternité européenne au service d'un destin désormais commun, D'agir selon les règles de l'hospitalité, dans le respect de nos diversités, dans un climat de confiance et dans un esprit de solidarité, De garantir à toute personne la possibilité de participer aux échanges entre nos deux communes sans discrimination de quelque nature que ce soit, De promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité, et l'Etat de droit, De conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix, de progrès et de prospérité :

L'UNITE EUROPEENNE.

Fait à Le

SITOGRAPHIE

Rapport de stage :

Jumelage et définitions :

<http://jumelages-nouvelle-aquitaine.eu/quest-ce-quun-jumelage/>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Jumelage>

https://www.lexpress.fr/region/a-quoi-servent-les-jumelages-de-villes_1735064.html

Serment de jumelage :

<http://www.twinning.org/fr/page/le-serment-de-jumelage#.YSXzE44zZPY>

Convention de jumelage :

https://metz.fr/pages/conseil_municipal/seances/cm120531/doc/120531_pdc01_annexe01.pdf

<http://www.resacoop.org/mise-en-place-d-un-jumelage>

Etwinning et programme Erasmus :

<https://www.etwinning.fr/decouvrir/etwinning-dans-erasmus.html>

Subventions européennes pour le jumelage + nouveau programme Droit et Valeurs

<https://europe-limousin.eu/leurope-pour-les-citoyens-aide-les-comites-de-jumelage/>

<http://www.twinning.org/fr/page/soutien-financier#.YSX1Po4zZPY>

<https://europe.maregionsud.fr/que-fait-leurope-dans-ma-region/fonds-europeens-structurels-et-dinvestissement-2014-2020/programmes-thematiques/droits-et-valeurs/>

<http://afccre.org/fr/actualites/un-nouveau-programme-de-l%E2%80%99ue-pour-la-citoyennet%C3%A9-europ%C3%A9enne-%C2%AB-citoyens-%C3%A9galit%C3%A9-droits-et-#.YSX1q44zZPY>

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2021/690566/EPRS_ATA\(2021\)690566_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2021/690566/EPRS_ATA(2021)690566_FR.pdf)

Informations sur Villa Santa Lucia Degli Abruzzi :

<https://www.comunevillasantaluciadegliabruzzo.aq.it/hh/index.php>

<https://www.tuttitalia.it/abruzzo/38-villa-santa-lucia-degli-abruzzo/>

Statistiques Langues Vivantes :

<https://www.leparisien.fr/archives/les-dix-langues-les-plus-etudiees-01-02-2012-1839623.php>

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/02_statistiques.pdf

Développement d'une problématique :

Présentation UE :

https://europa.eu/european-union/index_fr

https://europa.eu/european-union/about-eu/countries_fr

https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_europ%C3%A9enne

https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_%C3%A9conomique_europ%C3%A9enne

<https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/in-the-past/the-parliament-and-the-treaties/treaty-of-rome>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_de_Lisbonne#:~:text=Le%20trait%C3%A9%20de%20Lisbonne%20est,architecture%20institutionnelle%20de%20l'Union.&text=le%20trait%C3%A9%20sur%20l'Union%20europ%C3%A9enne%20\(Maastricht%2C%201992\).](https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_de_Lisbonne#:~:text=Le%20trait%C3%A9%20de%20Lisbonne%20est,architecture%20institutionnelle%20de%20l'Union.&text=le%20trait%C3%A9%20sur%20l'Union%20europ%C3%A9enne%20(Maastricht%2C%201992).)

<http://www.twinning.org/fr/page/les-jumelages-en-chiffres#.YSX5QY4zZPY>

Présentation crises :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_des_subprimes

<https://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/explicateur/2015/09/03/29004-20150903ARTFIG00126-la-crise-des-subprimes-en-quatres-questions.php>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_bancaire_et_financi%C3%A8re_de_l%27automne_2008

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/crises-economiques/crise-des-subprimes/crise-financiere/comment-la-crise-de-2008-a-t-elle-commence/>

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/il-y-a-dix-ans-cette-crise-grecque-qui-faillit-tout-emporter-1155383>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_migratoire_en_Europe#:~:text=La%20crise%20migratoire%20en%20Europe,migratoires%20de%20son%20histoire%20contemporaine.

https://www.rtf.be/info/monde/detail_face-a-la-crise-migratoire-rome-veut-une-collaboration-plus-intense-de-tunis-et-tripoli?id=10760731

<https://www.letemps.ch/monde/hongrie-condamnee-justice-europeenne-politique-limitation-demandes-dasile>

Crise Brexit :

<https://brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/le-brexit-cest-quoi.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Retrait_du_Royaume-Uni_de_l%27Union_europ%C3%A9enne

https://www.bbc.co.uk/news/politics/eu_referendum/results

<https://www.europe1.fr/international/brexit-quatre-mois-apres-lentree-en-vigueur-des-accords-quels-enseignements-tirer-4041183>

<https://www.europe-consommateurs.eu/tourisme-transport/brexit.html>

<https://fr.euronews.com/2021/01/25/les-premieres-consequences-du-brexit-sur-la-peche>

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/la-grande-bretagne-et-l-ue/brexit-la-fin-du-programme-erasmus-outr-manche-rebat-les-cartes-pour-les-universites-en-europe_4357133.html

https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2016/06/25/brexit-regret-des-britanniques-dechantent-et-regrettent-deja-d-avoir-vote-leave_4958123_4832693.html

Crise Covid-19 :

<https://www.ecdc.europa.eu/en/cases-2019-ncov-eueea>

<https://fr.statista.com/statistiques/1101324/morts-coronavirus-monde/>

<https://ourworldindata.org/grapher/share-people-vaccinated-covid?country=FRA~DEU~European+Union~BGR~CYP~DNK~IRL~LTU~PRT~ROU~SVK~ESP~SWE~SVN~POL~MLT~LUX~LVA~ITA~HUN~GRC~FIN~EST~CZE~HRV~BEL~AUT> (graphique mis à jour quotidiennement qui comptabilise le nombre de vaccinés en Europe)

<https://www.sudouest.fr/sante/coronavirus/en-bulgarie-cancer-de-la-vaccination-le-fleau-des-fake-news-et-des-theories-du-complot-4750120.php>

<https://www.businessinsider.fr/pourquoi-lunion-europeenne-a-rate-sa-strategie-vaccinale-au-point-de-devoir-se-reconfiner-187047>

<http://www.presseagence.fr/lettre-economique-politique-paca/2021/07/27/nice-la-ville-organise-un-don-de-masques-a-lhopital-de-sousse-en-tunisie/>

<https://www.villecresnes.fr/blog/2020/03/30/jumelage-covid-19/>

Nouvelles thématiques (sociale, environnementale...)

<https://www.facebook.com/hommageauxorigines/>

<https://www.travel365.it/classifica-regioni-piu-ricche-italia.htm>

https://www.ccre.org/docs/T_599_46_3520.pdf

<https://www.lemonde.fr/blog/huet/2021/08/09/le-rapport-du-giec-en-18-graphiques/>

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2021/08/IPCC_WGI-AR6-Press-Release_fr.pdf

<https://lemouvement.info/2021/02/02/heidelberg-ville-jumelle-de-montpellier-offre-une-bourse-detude-aux-etudiants-montpellierains/>

<http://www.lycee-alfred-mezieres.fr/esabac-277.html>

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de la Mairie de Longlaville sur le jumelage avec San Giovanni in Marignano (Italie)
- Le livret du stagiaire du CNFPT (Centre National de la Fonction Publiques Territoriale), février 2020 mis à jour septembre 2020. Disponible via PDF à cette adresse : https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/livret_stagiaire_septembre_2020.pdf
- Guide pratique des jumelages par Europe Direct Gard-Lozère et la Maison de l'Europe à Nîmes, disponible en PDF à cette adresse : <http://www.europe-toulouse.eu/wp-content/uploads/2016/09/Le-guide-pratique-du-jumelage-MDE-N%C3%A9mes.pdf>